



# Recommandation concernant l'impact de la COVID-19 sur la filière de l'aquaculture dans l'UE et les réponses apportées

CCA 2022-06

Février 2022



Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) remercie chaleureusement l'UE pour son soutien financier





*Recommandation concernant l'impact de la COVID-19 sur la filière de l'aquaculture  
dans l'UE  
et les réponses apportées*

**Sommaire**

Sommaire .....	2
Introduction.....	3
Conclusions.....	3
Recommandations.....	4



## Recommandation concernant l'impact de la COVID-19 sur la filière de l'aquaculture dans l'UE et les réponses apportées

### Introduction

Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) a demandé au Dr. Lorraine Gray de Marine Atlas Consultants d'étudier l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les fermes aquacoles, ainsi que les mécanismes d'intervention. Une approche en trois temps a été adoptée pour rassembler les informations :

1. Analyse de données afin de déterminer l'impact sur le commerce, à partir des données d'Eurostat/de l'EUMOFA.
2. Enquête auprès des éleveurs et des organisations de producteurs à l'aide d'un questionnaire en ligne.
3. Entretiens avec des représentants de la France, de la Pologne, de la Grèce, du Danemark et de l'Espagne sur l'utilisation des financements du FEAMP ou d'autres formes d'aides publiques pour atténuer l'impact négatif sur les fermes aquacoles.

Un projet de rapport a été transmis au CCA en août 2021 et a été approuvé lors d'une réunion du GT-3, en octobre 2021<sup>1</sup>.

### Conclusions

La filière de l'aquaculture a été particulièrement vulnérable à la pandémie de COVID-19. Les entreprises opérant dans le commerce intracommunautaire d'espèces de haute valeur et/ou approvisionnant le secteur CHR (huîtres, bars et moules) sont celles qui ont le plus souffert. Les échanges avec les pays hors UE étaient plus favorables pour les moules, mais les exportations et les importations de carpes et de poissons d'eau douce ont aussi particulièrement souffert. Danemark et Roumanie mis à part, environ un tiers des pays participants étaient dépendants du secteur CHR

L'impact sur les ventes a été le plus conséquent pour toutes les parties prenantes, tandis que l'impact sur les coûts de production était moindre. Le secteur de la transformation a, quant à lui, été confronté à la difficulté d'instaurer des conditions de travail sécurisées pour ses employés. Les branches de la transformation spécialisées dans les produits durables et approvisionnant le commerce de détail sont celles qui ont obtenu les meilleurs résultats durant la pandémie.

Excepté pour la carpe, les parties prenantes ont dit avoir enregistré une baisse du volume des ventes de 15 % en moyenne, toutes espèces confondues. Ce sont les huîtres qui ont enregistré la chute des ventes la plus marquée (31 %). Les parties prenantes ont précisé que les coûts et le volume des ventes avaient conjointement augmenté pour la carpe. Pour la truite élevée en eau douce, le volume des ventes a baissé en moyenne de 14 % malgré la hausse des coûts.

En 2019 et 2020, l'évolution la plus significative pour les exportations intracommunautaires a été un déclin de la valeur marchande des moules et des huîtres en raison d'une diminution des volumes exportés. Les importations intracommunautaires d'huîtres, de moules, de bars et de farine de poisson ont également baissé. En 2019 et 2020, l'évolution la plus significative pour les exportations extracommunautaires a été un déclin de la valeur marchande des carpes, des huîtres et des poissons d'eau douce. Les volumes des importations extracommunautaires ont également diminué pour la carpe, le poisson d'eau douce et le bar.

---

<sup>1</sup> [EU COVID Impacts and Response – A stakeholder review, Marine Atlas Consultants, 2021 \(Impact et réponse à la COVID-19 dans l'UE – Évaluation des parties prenantes, Marine Atlas Consultants, 2021\)](#)



## *Recommandation concernant l'impact de la COVID-19 sur la filière de l'aquaculture dans l'UE et les réponses apportées*

Ces impacts ont des conséquences à long terme, plus de 50 % des personnes interrogées affirmant avoir reporté des investissements en raison de la pandémie de COVID-19.

Les mesures d'adaptation et d'atténuation ont été sensiblement différentes selon les entreprises aquacoles et les États membres.

### **Recommandations**

Le rapport a émis les six recommandations suivantes, lesquelles ont toutes été approuvées par le CCA :

1. Toute enquête future basée sur la collecte de données devrait s'appuyer sur des personnes représentant les éleveurs, sélectionnées par les organisations et les associations de producteurs dans divers pays, et sur des entretiens structurés.
2. La DG MARE doit favoriser des améliorations substantielles en matière de collecte des données dans l'aquaculture.
3. Les effets à long terme de la pandémie de COVID-19 ne se font pas encore pleinement sentir, et pour en mesurer l'impact réel, il conviendra de les analyser a posteriori, lorsque les marchés auront retrouvé leurs niveaux d'avant la pandémie.
4. La DG MARE devrait contribuer au financement des campagnes de soutien aux produits aquacoles locaux. Des fonds devraient aussi être alloués au financement de solutions technologiques pour soutenir la vente et la promotion des produits locaux.
5. Une étude de suivi (comme celle-ci) devrait être menée en 2022 et cibler des organisations de producteurs et des éleveurs spécifiques.

La DG MARE devrait développer un mécanisme de soutien financier plus flexible et agile, reflétant la diversité du secteur de l'aquaculture dans l'UE. Il serait souhaitable que la Commission se charge de ce mécanisme afin d'éviter les disparités entre États membres.



**Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA)**  
Rue Montoyer 31, 1000 Bruxelles, Belgique

Tel : +32 (0) 2 720 00 73

E-mail : [secretariat@aac-europe.org](mailto:secretariat@aac-europe.org)

Twitter : @aac\_europe

<https://aac-europe.org/fr/>